



## **ALTAÏR AVOCATS conseille WE POSITIVE INVEST 2 sur son premier investissement au capital de la société WAAM Cosmetics, pour un montant de 5M€**

Créée en 2016 par Dieynaba Ndoye, Waam Cosmetics permet avec sa gamme de produits, composée principalement de mono-ingrédients 100% naturel et bio, de personnaliser sa routine hygiène ou cosmétique via une approche Do it Yourself [#DIY](#) : plus de 200 recettes et 300 produits disponibles.

Cette levée a pour objectif d'accélérer le développement de l'entreprise, au moment où celle-ci lance Magic Powders, une nouvelle gamme de produits d'hygiène en poudre ;

**Altaïr Avocats** (Philippe Beauregard, associé, Chiara Mascarello, avocate et Elise Yvart) conseillaient ARKEA CAPITAL (WE POSITIVE INVEST 2) sur les aspects corporate de cette opération avec l'intervention de Christophe Héry, associé et Abane Watine, avocate sur les aspects contractuels et réglementaires, Damien Hautin, associé et Clémence Bauché, avocate sur les aspects fiscaux.

### **A propos d'Altaïr Avocats**

---

Altaïr Avocats est un cabinet d'affaires, implanté à Paris et à Bordeaux, spécialisé en *corporate*, capital-investissement, fusions-acquisitions, fiscalité d'entreprise et patrimoniale ainsi qu'en concurrence-distribution.

Avec ses 6 associés, Altaïr Avocats place la confiance, l'écoute et la proximité avec ses clients au centre de son projet. Le cabinet propose des solutions pragmatiques et personnalisées pour défendre les intérêts spécifiques de chaque client.

Le collectif est fondamental pour les associés d'Altaïr Avocats qui travaillent ensemble, en étroite collaboration, mutualisant ainsi leurs compétences afin d'offrir à leurs clients des conseils précis et techniques à haute valeur ajoutée.